



VERBAND DER GETREIDESAMMELSTELLEN DER SCHWEIZ  
FEDERATION SUISSE DES CENTRES COLLECTEURS **VGS**



**Rapport annuel 2020**



## Table des Matières

---

Avant-propos	4
Travaux dans le domaine du colza	7
IC Epeautre	9
Statistiques VGS	11
Indications concernant les données importantes	14
Liste des membres du comité	15
Représentation de la VGS dans les commissions	16
Liste des membres	17

### Impressum

Layout: VGS secrétariat  
Texte: Häusermann Thomas  
Mühlebach Corinne  
Willimann Martin  
Fotos: Röthlisberger Peter

## Avant-propos

---

Mesdames, Messieurs,

Chers Membres,

Rétrospectivement, on peut dire que la VGS a vécu une année particulière. En raison de la pandémie mondiale du coronavirus, nous étions contraints de renoncer à la rencontre annuelle des Membres et obligés de tenir notre Assemblée générale par correspondance. En leur qualité de maillon de la chaîne de valeur « Céréales », les centres collecteurs étaient activement sollicités. Grâce à de bons concepts de sécurité et une météo clémente, la récolte s'est déroulée sans heurts. Les quantités prises en charge par les centres collecteurs de la VGS étaient proches du niveau de l'année précédente, à savoir 72'000 tonnes de céréales panifiables, 71'000 tonnes de céréales fourragères et 12'000 tonnes d'oléagineux. La qualité des blés est élevée, bien que légèrement en deçà du niveau de l'année précédente.

Dans ce qui suit, nous abordons des thèmes dont le Comité de la VGS a dû s'occuper durant l'année écoulée et qui continueront à nous accompagner cette année.

### Plate-forme agricole agrosolution

L'inscription des producteurs de blé et d'oléagineux pour le label Suisse Garantie se fait via la plate-forme agrosolution, une filiale d'IP-Suisse. Les passeports-produits IPS et les formulaires d'attribution de quantités pour les oléagineux envoyés aux producteurs en version papier par la plateforme agrosolution, doivent sans faute être récupérés par les centres collecteurs lors de la récolte, pour satisfaire aux exigences des orga-

nismes de certification. Le Comité de la VGS soutient les efforts d'agrosolution pour digitaliser cette tâche.

En automne, agrosolution a donné des indications sur un projet visant à rassembler un maximum d'acteurs du secteur sur une plate-forme agricole centrale, pour notamment y gérer de façon numérique les contrats de production ainsi que la planification et l'attribution des quantités. La VGS se félicite de ce projet de digitalisation sans toutefois perdre de vue des points critiques. Outre un rapport coût-utilité avantageux, pour les Membres de la VGS il est primordial que la plate-forme soit gérée en accord avec le marché des céréales libéralisé et selon les principes de la liberté économique et de la libre concurrence. Nous voyons d'un œil critique la tendance vers une économie planifiée organisée selon les principes de l'économie privée et vers un contrôle des quantités. La protection et la sécurité des données ainsi qu'un accès égalitaire aux données sont des aspects importants pour nous. Le Membre du Comité, David Villiger, fera valoir de manière constructive les préoccupations de la VGS au sein du groupe de travail d'agrosolution.

### Céréales panifiables Bio Suisse

Depuis le début, les céréales bio suisses sont confrontées au problème de l'absence de protection douanière. Etant donné que les céréales bio indigènes sont deux fois plus coûteuses que les céréales conventionnelles, le taux du contingent tarifaire ne protège pas de la concurrence d'importations. Dans le pool céréales panifiables Bio Suisse, Bio Suisse a dès lors contraint les transformateurs à prendre en charge une part fixe

annuelle de céréales panifiables « Bourgeon » indigènes, en fonction de la récolte indigène et de la quantité individuelle de transformation. Fin 2019, Bio Suisse a approché la branche avec l'intention de mettre à jour le Règlement Céréales Panifiables « Bourgeon ». Compte tenu des asymétries typiques de pouvoir sur les marchés agricoles, la VGS a pris en charge la défense des intérêts des centres collecteurs privés. Les différends entre partenaires de marché étaient essentiellement dus aux importations quasiment en franchise de droits de douane de Blé Bio « Bourgeon » à des fins industrielles voire techniques. Chaque année, des milliers de tonnes atterrissent sur le marché protégé pour la farine de panification et les coproduits de la minoterie. Dans ce contexte, la VGS exige plus de transparence de la part de Bio Suisse. Les quantités exemptes de l'obligation nationale de prix en charge doivent être prises en compte dans les statistiques et doivent être présentées séparément.

Dans ce contexte, il y a une étude intéressante récemment publiée par l'Union suisse des paysans (USP)<sup>1</sup>. Elle critique les failles problématiques au niveau de la protection douanière lors de l'importation de céréales panifiables. En cas de taux de douane moyens bas, des quantités importantes seraient importées en dehors du contingent tarifaire n°27. Les auteurs mesurent ces importations au déclassé et à la perte de valeur ajoutée de plus de 22'000 tonnes de blé panifiable chaque année durant les années 2017 à 2019. Pour ce qui est de la récolte 2020, la FSPC a déclassé environ 21'000 tonnes de blé panifiable.

Les discussions sur la mise à jour du Règlement Céréales panifiables « Bourgeon » se poursuivront fin mars. Des points en suspens concernent le traitement de quantités excédentaires et le financement de reports et / ou déclassés. Le développement du paiement selon la teneur en protéines pour le blé panifiable « Bourgeon » semble être sur le point d'aboutir. Avec une part indigène de blé bio „Bourgeon“ de désormais environ 65% et une tendance à la hausse, il est évident qu'il faudra un approvisionnement indigène de bonne qualité et des incitations à la qualité correspondantes. Comme Best Practice, la VGS recommande à ses Membres de répercuter les majorations et les minorations pour les protéines sur le producteur. Pour l'avenir, nous nous attendons à une augmentation modérée du bonus-malus.

### Swissness

Les importations d'articles de boulangerie préoccupent la branche céréalière. Entre 2010 et 2019, elles ont augmenté d'environ 92'000 tonnes à quelque 130'000 tonnes par an. De ce fait, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats a déposé une motion intitulée « Déclaration du pays de production des pains et produits de boulangerie ». Elle prévoit que les commerces et les restaurants vendant ou mettant à disposition du pain et des produits de boulangerie, mentionnent à un endroit visible par le client le pays de production. Le Conseil des Etats avait déjà approuvé la motion en automne et la Commission homologue au Conseil national a donné son aval en février 2021.

<sup>1</sup> Ramseyer, N. ; Steiner, B. ; Vonlanthen, I. & Brugger, D. (2021) : Le potentiel de certaines grandes cultures en Suisse :

Rapport sur la situation actuelle des cultures et l'évolution possible. Union suisse des paysans : Brugg.

Ayant réussi à unir ces forces, le secteur céréalier est en bonne voie pour que des indications géographiques plus sévères soient ancrées dans la législation alimentaire pour le pain et les articles de boulangerie. Concernant la « Swissness » des matières premières céréalières transformées, jusque fin 2020, les transformateurs ont pu compter sur le droit accordé par l'Office fédéral de l'Agriculture (OFAG) de déroger à la législation Swissness. Avec prise d'effet en 2021, la dérogation de qualité pour les importations de blé présentant une teneur élevée en protéines n'a plus été prolongée. La VGS s'était toujours opposée à cette dérogation et une étude commanditée par l'OFAG confirme en quelque sorte ses préoccupations.

L'étude a entre autres analysé les structures incitatives dans le domaine du blé à forte teneur protéique<sup>2</sup>. Elle arrive à la conclusion qu'on accepte de ne pas clairement informer les consommatrices et les consommateurs sur l'origine effective des matières premières, voire de les duper. On y critique aussi le manque d'informations concernant les besoins et l'importation de blé riche en protéines. Il y aurait une asymétrie entre les partenaires de marché en termes d'informations. Par ailleurs, l'utilisation concrète de matières premières suisses et de matières premières importées dans les moulins serait floue. Les auteurs constatent que la législation « Swissness » serait dominée par d'autres attraits que les différences de prix entre les matières premières suisses et celles qui sont importées.

Compte tenu des votations en perspective, les divergences liées aux deux initiatives, à savoir « Pour une eau potable propre » et « Pour une Suisse sans pesticides de synthèse », marquent actuellement les discussions dans le domaine de la céréaliculture. Peu importe l'issue de la votation, nous sommes tenus de nous occuper des préoccupations environnementales des consommatrices et consommateurs. En même temps, je souhaiterais que la branche s'investisse avec le même engagement pour la stratégie de qualité et le blé indigène à forte teneur protéique, que pour la déclaration des pâtes importées.

### **Perspectives et remerciements**

Dans cet esprit, je me réjouis de la tenue de nombreuses réunions passionnantes et constructives au sein du Comité et avec nos Membres. Le Comité se réunit trois fois l'an pour s'occuper des affaires courantes de l'Association et les demandes des Membres sont toujours les bienvenues. Les Membres du Comité siègent également dans une série de commissions et groupes de travail de la branche, entres autres auprès de swiss granum, et entretiennent des contacts avec d'autres organisations.

Mes remerciements vont à mes collègues du Comité pour leur soutien solide et encourageant durant l'année écoulée ainsi qu'au Secrétaire Général Christian Oesch et son équipe.

Corinne Mühlebach, la Présidente

---

<sup>2</sup> Feige, S.; Rieder, S.; Annen, R. & Roose, Z. (2020): Evaluation der «Swissness» im Lebensmittelbereich. Schlussbericht zuhanden des Bundesamts für Landwirtschaft. htp St. Gallen und Interface Politikstudien Forschung Beratung; Zürich/Luzern.

## Travaux dans le domaine du colza

### **Cette année encore les stocks de colza sont épuisés et ceux d'huile de colza à très faible niveau**

La situation avant la récolte 2020 était pratiquement la même que les années précédentes. Les réserves de colza classique et de colza HOLL étaient vides avant la récolte et les stocks étaient à un niveau particulièrement bas pour les deux types d'huile de colza.

La quantité récoltée en 2020, soit 88'083 tonnes, n'a pas permis d'atteindre la quantité contractuelle de 98'413 tonnes. La part de colza HOLL dans la récolte représente 30'035 tonnes. On a tout de même pu récolter 20'000 tonnes de colza de plus que l'année précédente. Les huileries auraient cependant volontiers prendre en charge la quantité cible de 106'000 tonnes. La branche a toutefois renoncé à demander une dérogation à l'AMS comme elle l'avait fait ces dernières années. Cela aurait permis de rajouter 10% de colza ou d'huile de colza non conformes aux directives Suisse-Garantie et de commercialiser comme Suisse-Garantie.

La quantité cible de colza pour la récolte 2021 est restée inchangée à 106'000 tonnes. Environ 98'700 tonnes ont pu être attribuées. Il serait souhaitable que les producteurs produisent un peu plus de colza malgré les conditions de culture compliquées.

Les huileries ont dû faire face à une pénurie. Après un problème de présence de salmonelles dans les tourteaux de colza dans une des trois



grandes huileries, le colza de la récolte 2020 a été pressé dans les deux autres huileries. Dans certains centres collecteurs, cela a engendré des charges supplémentaires considérables car les délais de prise en charge n'ont pas pu être respectés dans tous les cas, ainsi qu'un surcroît de travail organisationnel.

Pour l'heure, il n'est pas possible de dire comment la situation se présentera pour la prochaine récolte. Actuellement (janvier 2021), Agroscope maintient l'huilerie concernée fermée. On travaille toutefois à plein régime à la relance du travail et l'acheteur de colza reste d'un optimisme prudent et pense pouvoir à nouveau presser la récolte 2021 sur place.

Martin Willimann

## Tous les centres collecteurs VGS, qui à partir de la récolte 2021 prennent en charge du colza HOLL

Tenez-nous compte lors de votre inscription à Agrosolution.



Epis d'Ajoie

2908 Grandfontaine

## Vos centres collecteurs indépendants

Plus d'informations sur [www.getreidesammelstellen.ch](http://www.getreidesammelstellen.ch)

## IC Epeautre

---

Pour donner suite à la motion Hausamman, la Confédération a initié une adjudication en mars visant à soutenir des projets de sélection. En collaboration avec Agroscope, DSP (Delley semences et plantes SA), GZPK (Getreidezüchtung Peter Kunz) et l'université de Zurich, le projet « Spelt-Base21 » a vu le jour. Réalisé sur 50 petites parcelles sur trois sites suisses et 400 plantes isolées, ce projet devrait fournir, par le truchement d'analyses génétiques, une compréhension plus approfondie du matériel génétique d'épeautre disponible en Europe ainsi que des bases pour de futurs programmes de sélection d'épeautre. Dans le cadre d'un autre projet partiel, les variétés standard PurEpeautre « Ostro » et « Oberkulmer » devraient être améliorées par croisement de résistances à la rouille jaune. C'est Lilia Levy d'Agroscope qui est aux commandes de ce projet.

Avec le confinement, la consommation de farine de PurEpeautre a fortement augmenté en mars et en avril dans le commerce de détail. Le Secrétariat a été inondé de demandes de moulins pour des quantités supplémentaires. Comme les marchés à l'étranger étaient également „asséchés“, le Directeur a adressé une demande au Comité pour pouvoir autoriser des quantités d'épeautre conventionnel dans le cadre des mesures d'urgence définies dans le cahier des charges pour PurEpeautre au point 7.3.b. Le Comité a toutefois refusé la demande ainsi qu'une deuxième demande de réexamen dans le cadre de décisions par voie de circulaire du 24 et 31 mars. La principale raison invoquée était la discussion actuelle sur les produits phytosanitaires, qualifiant l'utilisation d'épeautre conventionnel de trop risquée, même en cas de situation extraordinaire.

Fin mai, le Comité a organisé une première vidéoconférence. Les points-clés abordés concernaient le cadre financier pluriannuel pour les projets de sélection, l'amélioration de la situation en matière d'approvisionnement et la stratégie pour « la culture sans pesticides », ainsi que la fixation du prix indicatif à la récolte.

C'est aussi en mai que de premiers produits PurEpeautre ont été retirés de points de vente du commerce de détail faute de disponibilité.

De bons rendements ont été enregistrés pour la récolte 2020 et, dans l'ensemble, la qualité est bonne. Les régions avec une forte infection de rouille jaune ont en partie livré de faibles poids à l'hectolitre. Pendant la récolte, les moulins à roue étaient déjà sollicités à plein régime et tous étaient opérationnels pour parer à la pénurie.

En raison de la situation d'approvisionnement tendue, le Comité a décidé en août d'augmenter de CHF 2.- le prix du Pur Epeautre IP- Suisse pour la saison 2021 et d'offrir, à l'échelle Suisse, une inscription pour la culture « sans pesticides ». Par ailleurs, il a autorisé, en tant que mesure d'urgence, l'importation de l'étranger de 1.200 tonnes ou environ 10% d'épeautre d'anciennes variétés pour combler les manques du printemps.

Le Secrétariat fait état de commandes record pour la récolte 2021 et 25% des producteurs IP-Suisse ont déjà annoncé une production « sans pesticides ». Le Comité favorise cette stratégie proactive, en confirmant une prime pour toutes les surfaces « sans pesticides ».

Thomas Häusermann

## Comité IC Epeautre

### Présidente

Gisler Simona, St. Margarethen  
Productrice

### Vice-président

Häusermann Thomas, Seengen  
Meunier

### Membres

Trachsel Fritz, Zell  
Producteur

Oberli Jan, Eptingen  
Producteur

Kunz Therese, Winterthur  
Meunière

Rechsteiner Sandro, Zollikofen  
Transformateur

Lüthy Urs, Muhen  
Producteur

Wächter Marcel, Safenwil  
Meunier

Marty Franz, Stein am Rhein  
Transformateur

Winzeler-Rüegg Bernhard, Thayngen  
Producteur

Meyerhans Dominic, Weinfeldern  
Meunier

### Secrétariat

Kurth Thomas, Affoltern i. E.  
Gérant

## Statistiques VGS

### Statistiques VGS sur la production 2020

		Conven- tionnel	Suisse Ga- rantie	IP Suisse	Bio	Total
	<b>Nombre de déclarations de chiffres d'affaires</b>	<b>35 de 37</b>	<b>35 de 37</b>	<b>35 e 37</b>	<b>35 de 37</b>	<b>35 de 37</b>
		en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
Céréales panifiables	Blé	4'602	35'077	15'677	7'709	63'066
	Seigle	129	630	776	580	2'115
	Epeautre	314	1'104	4'532	1'292	7'242
	<b>Total céréales panifiables</b>	<b>5'045</b>	<b>36'811</b>	<b>20'985</b>	<b>9'581</b>	<b>72'423</b>
Céréales fourragères	Orge	24'075	0	0	1'693	25'767
	Blé fourrager	9'220	0	55	1'863	11'138
	Avoine	1'368	0	59	249	1'676
	Maïs	20'846	0	0	4'148	24'993
	Triticale	4'277	0	0	818	5'095
	Pois	728	0	0	337	1'065
	Féveroles	42	0	0	239	282
	Autres	38	0	75	808	921
	<b>Total céréales fourragères</b>	<b>60'595</b>	<b>0</b>	<b>189</b>	<b>10'154</b>	<b>70'938</b>
Oléagineux	Colza	0	9'276	156	8	9'439
	Colza HOLL	61	1'565	0	0	1'626
	Soja	22	182	0	508	712
	Tournesols	0	462	73	77	612
	<b>HO-Tournesols</b>	<b>0</b>	<b>533</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>533</b>
Total	<b>Totale Oléagineux</b>	<b>82</b>	<b>12'018</b>	<b>229</b>	<b>593</b>	<b>12'922</b>
	<b>Production totale</b>	<b>65'722</b>	<b>48'829</b>	<b>21'403</b>	<b>20'329</b>	<b>156'283</b>

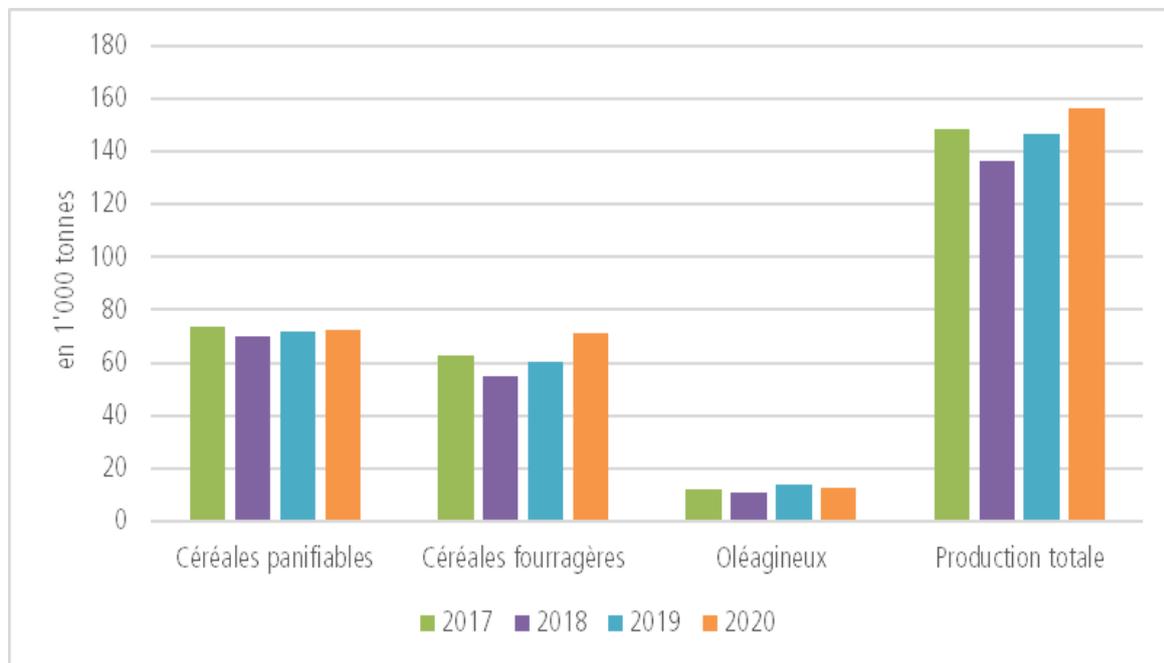
Source: VGS

## Statistiques VGS sur la production 2017 – 2020

		2017	2018	2019	2020
	<b>Nombre de déclarations de chiffres d'affaires</b>	<b>33 de 36</b>	<b>33 de 36</b>	<b>35 de 37</b>	<b>35 de 37</b>
		en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
Céréales panifiables	Blé	65'700	61'626	62'770	63'066
	Seigle	1'911	2'051	2'591	2'115
	Epeautre	6'062	6'352	6'665	7'242
	<b>Total céréales panifiables</b>	<b>73'673</b>	<b>70'029</b>	<b>72'026</b>	<b>72'423</b>
Céréales fourragères	Orge	24'880	22'762	23'403	25'767
	Blé fourrager	7'794	8'277	7'860	11'138
	Avoine	1'370	1'398	1'309	1'676
	Maïs	18'696	14'711	20'245	24'933
	Triticale	6'116	5'600	4'811	5'095
	Pois	1'929	1'184	1'305	1'065
	Féveroles	652	522	601	282
	Autres	1'039	644	923	921
	<b>Total céréales fourragères</b>	<b>62'474</b>	<b>55'100</b>	<b>60'456</b>	<b>70'938</b>
Oléagineux	Colza	9'930	9'378	10'558	9'439
	Colza HOLL	0	0	1'086	1'626
	Soja	781	527	694	712
	Tournesols	1'529	1'313	1'618	612
	<b>HO-Tournesols</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>533</b>
	<b>Totale Oléagineux</b>	<b>12'239</b>	<b>11'219</b>	<b>13'956</b>	<b>12'922</b>
	<b>Production totale</b>	<b>148'386</b>	<b>136'348</b>	<b>146'438</b>	<b>156'283</b>

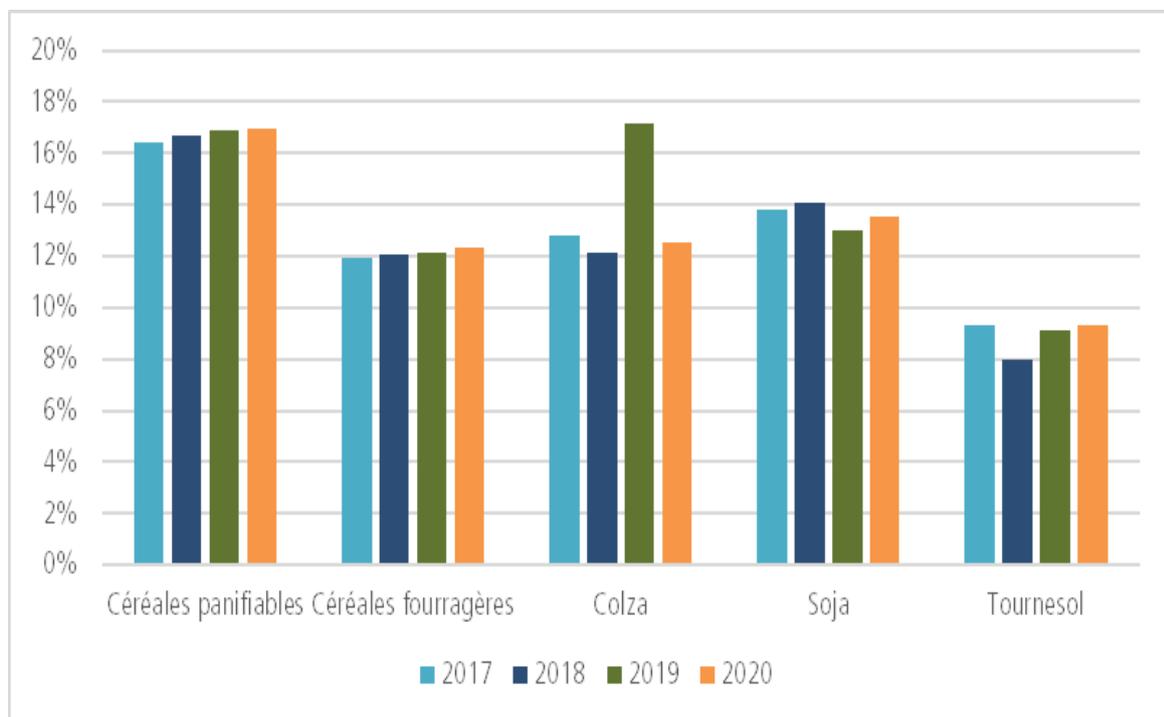
Source: VGS

### Production de la VGS 2017 – 2020



Source: VGS

### Part de marché 2017 – 2020



Source: VGS et FSPS

## Indications concernant les données importantes

---

Rapport agricole 2020:

[www.agrarbericht.ch](http://www.agrarbericht.ch)

Production végétale – Surfaces de céréales cultivées :

[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

Service -> Agristat -> Statistiques -> Production végétale -> Chapitre 2 Statistiques et évaluations: Production végétale (pdf)

Prix indicatifs pour les céréales panifiables :

[www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

Chiffres du marché -> Prix -> Prix indicatifs des céréales panifiables (pdf)

Prix indicatifs pour les céréales fourragères et protéagineux :

[www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

Chiffres du marché -> Prix -> Prix indicatifs des céréales fourragères et des protéagineux (pdf)

Valeurs indicatives d'importation des aliments pour animaux :

[www.blw.admin.ch](http://www.blw.admin.ch)

Marché -> Importation de produits agricoles -> Aliments pour animaux

Conditions de prise en charge 2020 pour les céréales panifiables indigènes et importées :

[www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

Directives -> Conditions de prise en charge -> Conditions de prise en charge pour les céréales panifiables, les céréales fourragères et les protéagineux (pdf)

Connditions de prise en charge 2020 pour les céréales fourragères et les protéagineux indigènes et importés :

[www.swissgranum.ch](http://www.swissgranum.ch)

Directives -> Conditions de prise en charge -> Conditions de prise en charge pour les céréales panifiables, les céréales fourragères et les protéagineux

## Comité

---

### Présidente

#### Mühlebach Corinne

Mühlebach AG  
Mühleweg 3  
5303 Würenlingen

**Secteur** : Céréales panifiables, Denrées alimentaires, swiss granum

### Vice-président

#### Willmann Martin

Neumühle Rickenbach GmbH  
Schützenhausstrasse 4  
6221 Rickenbach

**Secteur** : Naturel, Oléagineux

### Membres

#### Bachmann Reto

Mühle Bachmann AG  
Willisdorf  
8253 Diessenhofen

**Secteur** : Blé amidonnier, Engrain, Formation professionnelle

#### Rytz Christian

Mühle Rytz AG  
Unterdorfstrasse 29  
3206 Biberen

**Secteur** : FSPC, Production Bio

#### Häusermann Thomas

T. + M. Häusermann  
Oberdorfstrasse 33  
5707 Seengen

**Secteur** : Epeautre

#### Villiger David

Eichmühle AG  
Eichmühle 437  
5637 Beinwil / Freiamt

**Secteur** : Suisse Garantie

#### Andreas Fischer

Granovit AG  
Rinaustrasse 380  
4303 Kaiseraugst

**Secteur** : Céréales fourragères, Protéagineux

## Représentation de la VGS dans les commissions

---

### **KSGGV, Comité**

Commission pour la sécurité et la protection de la santé aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales

Urs Strahm, Münsingen

### **FSPC, Comité**

*Fédération suisse des producteurs de céréales*

Christian Rytz comme invité, Biberen

*Commission Oléagineux de la FSPC*

Martin Willimann, Rickenbach

### **Swiss granum**

*Comité*

Corinne Mühlebach comme invitée, Würenlingen

*Commission Marché-transformation oléagineux*

Martin Willimann, Rickenbach

*Groupe de travail Sécurité alimentaire*

Christian Oesch, Zollikofen

*Groupe de travail Suisse Garantie*

David Villiger, Beinwil / Freiamt

*Commission Marché-qualité céréales*

Corinne Mühlebach, Würenlingen

### **VAM, Delegué**

Association Suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM)

David Villiger, Beinwil / Freiamt

## Liste des membres

Entreprise	Adresse	Case postale	Code postale	Lieu
Alb. Lehmann Lindmühle AG	Lindmüliweg 5		5413	Birmenstorf
Bachtalmühle AG	Aaraustrasse 29		5643	Sins
Brunner AG	Mühle Oberembrach	Mühlestrasse 7	8425	Oberembrach
Centre Collecteur Marti	La Ruche 1		1443	Campvent
Eichmühle AG	Eichmühle 437		5637	Beinwil/Freiamt
Epis d'Ajoie	Route de la Fontaine 40		2908	Grandfontaine
Ferren Mühlen AG	Ferrenmühle 1		6277	Kleinwangen
Granovit AG	Route des Treize Cantons 2A	Case postale 22	1522	Lucens
Häusermann T. + M.	Oberdorfstrasse 33	Mühle	5707	Seengen
Knecht Mühle AG	Oberdorf 123		5325	Leibstadt
Kottmann Franz	Winon-Mühle		6215	Beromünster
Lagerhaus Lohn Maison Virchaux AG	Solothurnstrasse 3	Postfach 314	4573	Lohn
Landi Hüenberg	Chamerstrasse 46		6331	Hüenberg
Leibundgut AG	Schlossstrasse 27b		3550	Langnau
Luginbühl Christian	Mühle Hindelbank	Mühlegasse 8	3324	Hindelbank
Lütolf AG	Industriestrasse 19		9430	St. Margrethen
Moulin Chevalier SA	Rue de la Chaux 3		1148	Cuarnens
Moulin Dougoud SA	Centre Collecteur		1673	Promasens
Mühle + Handels AG Rüti	Mühlegasse 11		3295	Rüti b. Bern
Mühle Bachmann AG	Willisdorf	Müligass 6	8253	Diessenhofen
Mühle Fischer AG	Mühlgasse 3		2576	Lüscherz
Mühle Fraubrunnen	Hans Messer + Co. AG	Mühlegasse 8	3312	Fraubrunnen
Mühle Rytz AG	Agrarhandel und Bioprodukte	Unterdorfstrasse 29	3206	Biberen
Mühle Scherz AG	Agrocenter		5246	Scherz
Mühle Visp AG	Gewerbestrasse 6		3930	Visp
Mühlebach AG	Mühleweg 3		5303	Würenlingen
Nebiker Hans AG	Hauptstrasse 1		4450	Sissach
Neumühle AG	Neumühle 4		6022	Grosswangen
Neumühle Hallau AG	Dickstrasse 2		8215	Hallau
Neumühle Rickenbach GmbH	Schützenhausstrasse 4		6221	Rickenbach
Obermühle Boswil AG	Oberdorfstrasse 43		5623	Boswil
Saatzucht Düdingen	Hägliweg 1	Postfach 268	3186	Düdingen
Savoldi AG	Ebnet 15		5504	Othmarsingen
Strahm Mühle AG	Mehl- und Futtermühle	Mühletalstrasse 24	3110	Münsingen
Weinlandmühle Trüllikon	Glanzmann AG	Rudolfingerstrasse 21	8466	Trüllikon
Willi Grüninger AG	Büntenriet	Postfach 43	8890	Flums
Wirth Getreide AG	Oeleweg 1		3262	Suberg